

**Agenda****Lundi 29 juin**

-15h : élections d'un membre au fauteuil VI de la section Morale et Sociologie et d'un correspondant (Section Économie politique, statistique et finances).

-15h : **Thierry GONTIER**, professeur de philosophie morale et politique à l'Université Lyon III : « *Voegelin et les religions politiques* ».

-18h : accueil de **Christiane TAUBIRA**, ministre de la Justice, garde des Sceaux, dans le cadre des travaux sur la réforme du droit des obligations (G^{de} salle des séances).

Lundi 6 juillet

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Mohamed Ali AMIR-MOEZZI**, directeur d'études à l'EPHE : « *Sunnites et Chiïtes aux origines de l'orag* ».

-Comité secret.

-18h : cérémonie de remise des Prix de la Fondation culturelle franco-taïwanaise (G^{de} salle des séances), suivie d'une réception.

Lundi 21 septembre

-15h : **Rémi BRAGUE**, membre de l'Académie (section Philosophie) : « *Religion et politique en islam* ».

Lundi 28 septembre

-15h : **Paul CLAVIER**, maître de conférences à l'ENS de la rue d'Ulm : « *La création sans le créationnisme* ».

Lundi 5 octobre

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **François MAILLOT**, directeur général de La Procure : « *Le mouvement Radical Orthodoxy* ».

Lundi 12 octobre

-15h : **Haïm KORSIA**, membre de l'Académie : Lecture de « *Notice sur la vie et les travaux de Michel Crozier* », Grande salle des séances.

Mardi 27 octobre

-15h : Séance de rentrée des cinq Académies sur le thème de « la transmission ». Communication de **Rémi BRAGUE** au titre de l'Académie.

Séance du lundi 22 juin

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 15 juin, le président **Chantal Delsol** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

Philippe Levillain a présenté l'ouvrage de son confrère **Georges-Henri Soutou**, *La grande illusion, quand la France perdait la paix, 1914-1920* (Paris, Tallandier, 2015, 376 p.).

Le président **Chantal Delsol** a passé la parole à **Jean-Noël Dumont**, professeur de philosophie, qui a fait une communication intitulée « *La poésie religieuse de Péguy* ».

L'orateur a volontairement délaissé l'analyse desséchante au profit d'une évocation directe de l'œuvre de Péguy à l'aide de nombreuses citations. Il a ainsi cité la première *Jeanne d'Arc* où « la poésie naît comme spontanément sous la plume de Péguy et où elle naît comme expression de l'inquiétude spirituelle. C'est donc une nécessité interne à la pensée qui fait naître le poème ».

Jean-Noël Dumont a ensuite expliqué que « la prose de Péguy est la matrice de sa poésie car elle nous fait entendre une pensée en formation et non pas une pensée toute formée. Le sens du texte et son mouvement deviennent inséparables. [...] Il y a poésie quand la forme en formation fait apparaître le sens, quand il est impossible de séparer la forme et le contenu. Le philosophe, lui, peut aisément préciser et corriger ce qu'il dit. Il peut égrener des "autrement dit..." et il ne s'en prive pas. Les inlassables reprises de la prose de Péguy peuvent relever de cet "autrement dit..." où la pensée se reformule, se cherche, laissant derrière soi une formulation encore inadéquate. »

Toutefois, « si la prose de Péguy contient en germe sa poésie, celle-ci n'apparaît que tardivement, et seulement après son retour à la foi », avec *Le Mystère de la charité*, *Le Porche du mystère de la deuxième vertu*, *Le Mystère des Saints Innocents* et *La Tapisserie de sainte Geneviève et de Jeanne d'Arc*. Mais « même si l'expérience religieuse de Péguy est inséparable de graves crises personnelles, il n'entre aucun ton de confiance dans ces poèmes qui n'ont rien de lyrique. La poésie de Péguy est religieuse parce qu'elle est liturgique et épique. » Elle est religieuse aussi « car c'est toujours l'inquiétude qui la fait naître, que ce soit dans la révolte ou dans l'acte de foi. » Elle est religieuse enfin en raison de « la place que l'intercession y tient depuis le début. » Mais la poésie de Péguy est aussi didactique, a précisé l'orateur. « Lorsqu'il commente l'immense poème d'*Eve*, Péguy ne se compare-t-il pas tout simplement à Dante ou encore à Lucrèce ? ».

En conclusion, l'orateur a souligné que « la poésie de Péguy est toujours une poésie adressée, prenant ainsi comme naturellement forme de prière », qui est elle-même « toujours prière d'intercession, prière catholique par excellence. »

À l'issue de sa communication, **Jean-Noël Dumont** a répondu aux questions que lui ont posées **Pierre Delvolvé**, **Jacques de Larosière**, **Alain Besançon**, **Jean Baechler** et **Chantal Delsol**.

Dans la presse et sur les ondes

- **Jean Tirole** et Etienne Wasmer : « C'est quoi une économie de gauche ? », réaction à cette question de *Libération*, publiée le lundi 8 juin. Extrait : « Renoncer à la politique de la concurrence parce qu'elle n'est "pas de gauche" conduit de facto à diminuer le pouvoir d'achat, et à écarter de l'activité économique des publics qu'il faudrait au contraire encourager, comme le montre bien l'exemple des taxis. Enfin, à force d'afficher des réticences vis-à-vis du contrôle des dépenses publiques, nous menaçons la pérennité même de notre système social : une diminution forte des dépenses de santé et d'éducation et la chute des retraites associées à des difficultés financières représenteraient de facto une rupture du pacte républicain. Une politique progressiste du XXI^e siècle doit accepter que l'éducation, l'emploi et la santé soient au cœur de la politique publique et ne soient pas compromis par une méconnaissance des mécanismes économiques. Elle doit faire en sorte que l'État prenne toutes ses responsabilités là où les marchés sont défaillants (et seulement là) et protège les malchanceux. L'État doit établir les conditions d'une vraie égalité des chances, d'une concurrence saine, d'un système financier ne comptant pas sur des renflouements sur argent public, de la responsabilisation des acteurs économiques vis-à-vis de l'environnement (tarification du carbone), de la solidarité au niveau de la couverture santé, de la protection des salariés peu informés (sécurité au travail, droit à une formation de qualité), etc. Il doit accepter les initiatives de la nouvelle économie, transformant les structures économiques existantes et créant du pouvoir d'achat et des emplois, et renoncer aux entraves multiples favorisant la rente au détriment de l'innovation. C'est ainsi que des centaines de milliers de nouveaux emplois de qualité pourront émerger, que les finances publiques ne mettront pas en danger notre système social et l'indispensable solidarité sans laquelle notre société perd son âme, que le pouvoir d'achat sera amélioré, et que les inégalités diminueront. »

- **Jean Tulard** : interview sur *France Info* le jeudi 18 juin. Extrait : « [Pour la réforme des collèges] il est fondamental que nous ayons en premier l'histoire de France. L'histoire de France parce que pour l'instant nous vivons dans un pays où c'est le droit du sol qui est dominant. [...] Évidemment, on rit quand on voit un petit immigré qui doit dire "Nos ancêtres les Gaulois", mais ce ne sont pas ses ancêtres par le sang, précisément, mais par le sol, parce qu'il est sur un sol qui a une histoire et que donc il doit savoir ce qu'est cette histoire ; il doit savoir ce qu'est une cathédrale gothique, même s'il est musulman, parce que cette cathédrale gothique fait partie de son paysage. »

- **Chantal Delsol** : « Affaire Vincent Lambert : la vidéo, nouvelle étape de la tragédie », dans *Le Figaro* du vendredi 12 juin. Extrait : « Il devrait y avoir dans nos sociétés une idée plus précise de ce qui est obscène, c'est-à-dire qui ne doit pas être mis en scène. C'est le cas pour cette vidéo de Vincent Lambert. Elle est faite pour solliciter les émotions et pour soulever les prises de positions grâce aux images d'un mourant servant pour ainsi dire d'appât. Ce qui est délétaire, et même honteux. Où l'on voit que l'industrie médiatique a les dents longues et toujours une longueur d'avance. Même si nous sommes, en l'espèce, dans un cas de vie ou de mort et que ce gouffre peut entraîner à tous les excès, il est malheureux qu'une famille se prête à cette démonstration pour essayer d'avoir le dernier mot, il est scandaleux que les médias jouent le jeu en publiant cette vidéo. Tout cela manifeste à quel point nous sommes, qui que nous soyons, les otages de la communication – et notre honneur serait de quitter cette prison. [...] Cependant, les choses sont très compliquées, parce que nous ignorons désormais comment nous conduire. La réponse est que chacun de nous en est seul juge. Devant toutes ces tragédies dont l'une éclate aujourd'hui sur nos écrans, nous devrions trouver ce terrain d'entente entre les partisans de la «culture de vie» et les partisans de l'euthanasie: chacune de ces situations est atypique, exceptionnelle en raison de son caractère toujours tragique, et doit par conséquent être laissée à la décision individuelle. Le drame de l'affaire Lambert vient justement du fait que la famille se déchire sur la réponse à apporter en ce cas précis, sur la décision à prendre dans cette circonstance exceptionnelle et tragique.

- **Rémi Brague** : interview sur le site d'Atlantico, publiée le jeudi 4 juin. Extrait : « J'espère que l'inventeur du mot "stigmatisation" l'a fait breveter, car, si oui, il a dû faire fortune. On fait passer sous ce pavillon les marchandises les plus variées. J'aimerais que l'on mette à la place le mot de "critique". Et pour deux raisons : d'une part, il implique que l'on distingue (c'est le sens du verbe grec qui en constitue l'étymologie) ce qui est bon de ce qui est mauvais. Et d'autre part, il suppose que l'on a des arguments à faire valoir, et pas simplement des affects. Or, parler de stigmatisation, ou de phobie, c'est suggérer que l'on est en présence de réactions purement épidermiques, et en tout cas injustifiées. L'emploi du mot "racisme" est aussi un de ces mots qui empêchent de penser. Une religion n'est pas une race. Si la notion de race est vraiment solide (pour ma part, je la trouve molle...), elle désigne une qualité innée que l'on ne peut pas perdre : un saint-bernard ne devient pas un chihuahua. Or, une religion, en revanche, est quelque chose dont on peut changer. Sauf peut-être, justement, pour l'islam, qui se considère comme étant la religion "naturelle" de l'humanité. Une déclaration attribuée à Mahomet dit que tout homme naît selon le "naturel" (*fitra*) et que ce sont ses parents qui en font un juif ou un chrétien. Mais ils n'ont pas besoin de le faire musulman, car il est supposé l'être déjà. »

À lire

- **Jacques de Larosière**, à l'invitation de la London School of Economics, a donné le mercredi 10 juin à Londres une conférence sur le thème « *Structural bank reforms : an illusory solution* ». Extrait : « It is obvious that "intrusive" regulations, especially as regards RWA, are exerting a strong influence on business strategies and decisions. No need for administrative "structural" reforms. Just let capital and risk weighting regulation do its job and contribute to the reshaping of the banking sector. If we want strong banks, we should not only look at the big casualties to establish the new rules. It is also - and perhaps more - interesting and enlightening to look at those who did well. It makes more sense from a Darwinian evolutionary perspective ... ». Texte et graphiques disponibles sur le site de l'Académie <www.asmp.fr>.